



Vue d'ensemble du tympan (en 2010). La zone blanche correspond à la partie du linteau choisie pour l'étude préalable à la restauration en 2009.

IVR11_20107700119NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2010

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation